

COLLÈGE BORÉAL

École de l'Environnement et des Richesses naturelles

Document de programme Cohorte 2501

Techniques agricoles

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 52712
Code de programme au Collège Boréal – AGRQ

Pratiques agricoles

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 42712
Code de programme au Collège Boréal – PRAG

Vision

Être le collège de langue française de premier choix reconnu pour la qualité,
l'accessibilité et la flexibilité de sa formation et de ses services.

Mission

Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Septembre 2025

Techniques agricoles (programme de 2 ans)

Description du programme :

L'agriculture est un secteur vital pour l'économie canadienne. La personne qui choisit de faire carrière dans le domaine agricole fait un choix qui aura un impact sur l'alimentation régionale et mondiale. Le programme de Techniques agricoles propose une formation de base en agriculture et en gestion d'entreprise agricole, suivant les nouvelles tendances de l'industrie et les différentes méthodes de régie d'une exploitation agricole. Deux profils s'offrent aux étudiants : le profil animal et le profil végétal. La personne diplômée de ce programme acquiert grâce à cette formation les compétences pour s'adapter aux nombreux changements technologiques, sociaux et économiques de l'agriculture et du secteur para-agricole d'aujourd'hui.

Conditions d'admission :

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent d'une autre province, ou le statut de candidat adulte
- 1 crédit de français : 11e ou 12e année, filière pré-collégiale ou pré-universitaire
- 2 crédits de mathématiques : 11e ou 12e année, filière pré-collégiale ou pré-universitaire

Milieu de travail (type d'employeur) :

- animateur et vulgarisateur conseiller technique en grandes cultures, en alimentation animale, en équipement et machinerie et en financement
- dé pisteur des ravageurs des cultures
- gérant et propriétaire de ferme
- inséminateur, contrôleur laitier ou classificateur
- représentant pour les assurances récoltes, pour les associations de producteurs
- technicien dans des clubs agroenvironnementaux, en zootechnie, ou dans des centres jardiniers
- vacher

Titre de compétences :

Diplôme d'études collégiales de l'Ontario après finition du programme de deux ans

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations) en cliquant sur le lien suivant : <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/admission/transfert-de-credits-et-articulations/>

TECHNIQUES AGRICOLE – profil animal/végétal

Etape	Code du cours	Version	Titre du cours	Crédits	Heures
1	AGR1017	201	Machineries de semis et d'entretien des cultures I	2	28
1	AGR1018	202	Botanique appliquée de base	2	28
1	AGR1019	201	Principes de base en zootechnie	3	56
1	AGR1020	202	Analyses de sols agricoles	2	28
1	AGR1024	201	Économie et politiques agricoles	3	42
1	AGR1033	200	Chiffrier électronique en entreprise agricole	3	42
1	FRA1005	201	Français I	3	42
1	GEN1046	201	Énergies vertes	3	42
Somme des heures créditées pour cette étape:				21	308
2	AGA1000	202	Plantes fourragères et céréales	2	28
2	AGA1005	202	Mais et oléagineux	2	28
2	AGR1022	201	Gestion des affaires et comptabilité	3	56
2	AGR1026	201	Ressources humaines	3	42
2	AGR1027	201	Agriculture et environnement	3	42
2	AGV1002	201	Commercialisation et vente	3	56
2	ENG1011	201	Professional Communication in English	3	42
Somme des heures créditées pour cette étape:				19	294
3	STG1132	200	Stage pratique d'été (animal ou végétal)	10	160
Somme des heures créditées pour cette étape:				10	160
4	AGR1030	200	Machinerie de semis et d'entretien des cultures II	2	28
4	AGR1031	200	Botanique appliquée en agriculture	2	28
4	AGR1032	200	Amendement et fertilisation des sols	2	28
4	CHXAGRQ-2	203	Elective: Choix AGA1003&1004 OU AGV1004&1007 (Complete 2 courses)	6	112
4	AGA1003	203	Production bovine	3	56
4	AGA1004	202	Production ovine et caprine	3	56
4	AGV1004	202	Productions de fruits et de légumes	3	56
4	AGV1007	201	Productions maraîchères sous abris	3	56
Somme des heures créditées pour cette étape:				12	196
5	AGA1033	200	Semis, entretien et récolte du maïs et des oléagineux	2	28
5	AGA1034	201	Semis, entretien et récolte des plantes fourragères et de céréales	2	28
5	AGR1025	202	Gestion de l'entreprise agricole	3	56
5	AGR1028	201	Projet de synthèse	3	56
5	AGR1029	202	Entretien et réparation d'équipements	3	42

5	CHXAGRQ-3	203	Elective: Choix AGA1007 OU AGV1005 (Complete 1 course)	3	42
5	AGA1007	202	Techniques d'élevage	3	42
5	AGV1005	202	Multiplication des plantes	3	42
5	FGCHXGLOBAL	202	Elective: GEN au choix (Complete 1 course)	3	42
Somme des heures créditées pour cette étape:				19	294
Somme des heures créditées pour ce programme:				81	1252

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
 Tout changement sera communiqué aux étudiants.

TECHNIQUES AGRICOLES

Programme
Code/Version

Techniques agricoles (2025-2026)
AGRQ (2001)

AGA1000 Plantes fourragères et céréales

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître les bonnes pratiques agricoles pour la production de plantes fourragères légumineuses et graminées et pour les céréales à paille telles que le blé, l'orge et l'avoine. L'étude des concepts permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire le choix des espèces et des cultivars, de calculer la fertilisation, de décrire les techniques de semis, de proposer des techniques appropriées de contrôle des mauvaises herbes et des ravageurs et de suggérer des méthodes de récolte et d'entreposage.

AGA1003 Production bovine

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de comprendre la situation de l'industrie bovine et les cycles de production des exploitations de vache veau, des parcs d'engraissement et des élevages de veaux de grain et de lait. De plus, elle ou il est initié à l'utilisation des outils de régie pour évaluer les besoins en logement et en alimentation, sélectionner les animaux et assurer la santé et le bien-être du troupeau.

AGA1004 Production ovine et caprine

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de comprendre la situation de l'industrie et les cycles de production des élevages ovins et caprins de production laitière et de viande. De plus, elle ou il peut comparer les outils de régie qui permettant d'évaluer les besoins en logement et en alimentation, de sélectionner les animaux et d'assurer la santé et le bien-être du troupeau.

AGA1005 Maïs et oléagineux

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de prendre connaissance des bonnes pratiques agricoles pour la production de maïs et d'oléagineux. L'étude des concepts permet à l'étudiant de faire la collecte et l'analyse de données. L'étudiant pourra également planifier les techniques modernes de protection afin d'éviter les mécanismes de résistance chez les ravageurs et de diminuer son empreinte écologique.

AGA1007 Techniques d'élevage

Ce cours pratique permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'utiliser des méthodes appropriées pour garantir la qualité du lait en utilisant adéquatement et en inspectant les équipements. Elle ou il applique des techniques d'observation et de manipulation sécuritaire des animaux, assiste à l'écornage de veaux et pratique le parage des onglons afin d'assurer le bien-être et la santé du troupeau. Des notions de conformation et de génétique permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'utiliser la classification pour sélectionner les animaux du troupeau. Elle

ou il utilise les méthodes appropriées d'insémination artificielle et explore les techniques de transfert embryonnaire afin d'améliorer la qualité du troupeau.

AGA1033 Semis, entretien et récolte du maïs et des oléagineux

AGA1034 Semis, entretien et récolte des plantes fourragères et de céréales

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de mettre en application de bonnes pratiques agricoles pour la production de plantes fourragères légumineuses et graminées et pour les céréales à paille telles que le blé, l'orge et l'avoine. L'étude des concepts permet à l'étudiante ou à l'étudiant de faire le choix des espèces et des cultivars, de calculer la fertilisation, de décrire les techniques de semis, de proposer des techniques appropriées de contrôle des mauvaises herbes et des ravageurs et de suggérer des méthodes de récolte et d'entreposage.

AGR1017 Machineries de semis et d'entretien des cultures I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'identifier les composantes des tracteurs ainsi que d'une gamme de machineries et d'équipements utilisés à diverses fins agricoles. Les notions acquises permettent à la technicienne ou au technicien agricole de faire un choix éclairé des machineries pertinentes pour répondre à divers besoins d'entreprises agricoles. De plus, on s'initie aux nouvelles technologies, dont celles reliées à l'agriculture de précision.

AGR1018 Botanique appliquée de base

Ce cours traite des structures, des fonctions fondamentales, de la croissance et de la reproduction des plantes. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant de déterminer la catégorie d'appartenance de divers végétaux, de classer les plantes à usage agricoles ainsi que de faire l'analyse de l'anatomie la morphologie et la physiologie des plantes pour en faire une gestion efficace.

AGR1019 Principes de base en zootechnie

Ce cours traite des concepts fondamentaux qui permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de comparer les principaux systèmes de l'anatomie des monogastriques, des polygastriques et de la volaille. Ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de comprendre la physiologie animale et d'appliquer des principes liés à la nutrition, à la reproduction et à la génétique des élevages commerciaux.

AGR1020 Analyses de sols agricoles

Ce cours théorique et pratique comprend l'étude de l'origine des sols, leur composition, leur classification et leurs différentes propriétés. Ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de faire des choix éclairés de production en lien avec le sol, de choisir les amendements nécessaires et calculer les doses requises à épandre.

AGR1024 Économie et politiques agricoles

Ce cours traite des concepts économiques relatifs au développement des entreprises agricoles. L'étudiante ou l'étudiant est appelé à analyser les effets de l'intervention de l'état et des différents organismes d'intervention sur l'industrie agricole canadienne et le commerce international.

AGR1025 Gestion de l'entreprise agricole

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'expliquer les concepts de gestion agricole et de s'initier aux techniques d'analyse financière et technico-économique des états financiers et des registres de fermes. L'étudiante ou l'étudiant prépare des budgets selon les standards reconnus par l'industrie pour appuyer le processus de la prise de décision. Par la suite, ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de proposer des méthodes de suivi et de contrôle interne.

AGR1026 Ressources humaines

Ce cours traite des principes fondamentaux de gestion des ressources humaines. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des techniques et des outils de gestion du personnel nécessaires pour planifier les besoins en main-d'œuvre, l'embauche, la supervision, la direction, la motivation, l'évaluation, la communication et la résolution de conflits.

AGR1027 Agriculture et environnement

Ce cours initie l'étudiante ou l'étudiant au rôle et aux impacts de l'agriculture dans les écosystèmes. Ces concepts lui permettent de proposer l'utilisation de meilleures pratiques de gestion pour la conservation des sols, de l'eau et des autres ressources naturelles ainsi que de préparer des plans agroenvironnementaux pour la fertilisation des champs.

AGR1028 Projet de synthèse

L'étudiante ou l'étudiant fait une analyse approfondie d'une entreprise agricole en production animale et/ou végétale, existante en se penchant sur ses techniques de production, ses forces et ses faiblesses, son efficacité, sa rentabilité et son développement, ou en faisant un plan d'affaires d'une entreprise agroalimentaire en démarrage.

AGR1029 Entretien et réparation d'équipements

Ce cours pratique permet à l'étudiante ou l'étudiant d'effectuer, de façon sécuritaire, l'entretien préventif, le diagnostic et les réparations de base de la machinerie agricole et des moteurs de petits équipements utilisés fréquemment dans l'industrie agricole ou maraîchère.

AGR1030 Machinerie de semis et d'entretien des cultures II

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'identifier les composantes des tracteurs ainsi que d'une gamme de machineries et d'équipements utilisés à diverses fins agricoles. On apprend à effectuer l'entretien de base routinier des machineries pour assurer leur fonctionnement et utilisation sécuritaires pour la préparation primaire et secondaire des sols, les semis, les amendements, l'entretien des cultures, les récoltes diverses et le conditionnement de produits agricoles divers (plantes fourragères, céréales, maïs, oléagineux, fruits, légumes). À l'aide des notions de base, les étudiants s'exercent à la conduite sécuritaire d'un tracteur avec ou sans machinerie.

AGR1031 Botanique appliquée en agriculture

Ce cours traite de l'étude appliquée de la collecte et de la conservation des spécimens de plantes à herboriser, de la croissance, de la reproduction et de la récolte des plantes agricoles. De plus, l'étudiante ou l'étudiant apprendra à différencier les principales mauvaises herbes et la façon permettant de les contrôler.

AGR1032 Amendement et fertilisation des sols

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en application des principes de base de la gestion des sols, lui permettant ainsi de faire des choix de production éclairés relativement aux sols, de choisir les amendements nécessaires et de calculer les doses requises à épandre.

AGR1033 Chiffrier électronique en entreprise agricole

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert de l'expérience pratique en utilisant Microsoft Excel, un logiciel tableur pour Windows, afin d'approfondir ses capacités de résolution de problèmes et de préparer divers rapports, présentations et applications. On s'exerce à utiliser des fonctions de tableur, notamment des feuilles de calcul, des graphiques, des listes de données et des tableaux, et à effectuer des analyses de scénarios.

AGV1002 Commercialisation et vente

Ce cours traite des concepts et des fonctions du marketing mix (produit, prix, promotion, place) dans le contexte du secteur agroalimentaire et en lien avec les besoins et les exigences du consommateur. L'étudiante ou l'étudiant applique des techniques de base en vente.

AGV1004 Productions de fruits et de légumes

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître les pratiques modernes agricoles pour la production en champs de fruits et de légumes cultivés couramment dans l'est du pays. L'étude des concepts permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire le choix des espèces et des cultivars, de calculer le dosage de fertilisation de décrire les techniques de semis, de proposer des techniques appropriées de contrôle des mauvaises herbes et des ravageurs et de suggérer des méthodes de récolte et d'entreposage.

AGV1005 Multiplication des plantes

Ce cours théorique et pratique traite de diverses méthodes de multiplication de plantes tels les semis, le bouturage, la division, le marcottage, le greffage et la culture in vitro afin d'amener l'étudiant ou l'étudiante à reconnaître les méthodes les plus pratiques pour les diverses espèces et utilisations de plantes ainsi que les conditions qui se rattachent à la reproduction de ces plantes.

AGV1007 Productions maraîchères sous abris

ENG1011 Professional Communication in English

Designed to meet the needs of college students in a variety of programs, ENG1011 will prepare students for the requirements of successful communication in professional domain-related situations. Students will develop critical reading skills by analyzing domain-related articles and workplace policy texts. They will enhance their written communication skills by reviewing the rules for professional email and letter correspondence, and by writing a report of at least 500 words related to their future career. Oral communication will also be addressed in this course, providing students with all the skills they will need to successfully integrate into today's competitive workplace. (3 crédits/42 heures)

FRA1005 Français I

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler, à lire et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication liées à la vie personnelle ou professionnelle. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais d'activités d'apprentissage variées, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication en français. (3 crédits/42 heures)

SOC1010 Communication interpersonnelle

Dans ce cours, l'étudiant(e) acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et de rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Les thèmes suivants seront abordés : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. De plus, ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprécier la contribution individuelle de chacun et de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de

valeurs et de croyances. (3 crédits/42 heures)

STG1132

Stage pratique d'été (animal ou végétal)

Le stage pratique, au sein d'une entreprise agricole en production animale ou végétale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer les connaissances et les habiletés acquises dans les différents cours de phytotechnie, zootechnie, gestion, génie rural et les communications à la pratique. Il est à noter que le permis sur l'utilisation sécuritaire des pesticides en Ontario soit obligatoire dans certains milieux de stage. Ainsi, un étudiant ou une étudiante n'ayant pas ce permis pourrait se voir refuser un milieu de stage.

TECHNIQUES AGRICOLES

Normes maison Code MFCU 52712

Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :

1. Appliquer les techniques adéquates de production des cultures en fonction des conditions climatiques et du sol en prenant en compte la fertilité du sol, les ennemis des cultures, les pratiques culturales et les besoins en matière d'entreposage des récoltes.
2. Appliquer les principes de la nutrition, d'améliorations animales, des techniques de reproduction, de la santé, du logement, du bien-être et du confort des animaux dans le cadre de divers systèmes de production efficaces afin de faire les recommandations appropriées.
3. Évaluer l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement ainsi que leurs effets à long terme sur le développement d'une agriculture durable.
4. Mettre en application les normes et procédures assurant l'utilisation sécuritaire et l'entretien de la machinerie et des principaux équipements agricoles.
5. Évaluer la rentabilité et l'efficacité des fonctions de l'entreprise en matière de ressources humaines, des finances, des opérations et de la mise en marché en appliquant des principes de gestion pour assurer la viabilité à long terme de l'entreprise.
6. Exercer son travail en se conformant aux lois, aux politiques, aux codes, aux règlements et aux procédures de sécurité en vigueur
7. Sélectionner la technologie et les processus innovateurs appropriés à intégrer au sein d'entreprises agricoles afin d'améliorer l'efficacité de leurs opérations.

TECHNIQUES AGRICOLES

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Le diplômé a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace.
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais.
4. Exécuter des opérations mathématiques avec précision.
5. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes.
6. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.
7. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée.
8. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.
9. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.
10. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.
11. Affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.
12. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.
13. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

TECHNIQUES AGRICOLES

Exigences particulières du Collège Boréal

Le Guide Boréal de l'étudiante et de l'étudiant est un document officiel très important qui regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant qu'étudiante et étudiant.

Votre première responsabilité comme étudiante et étudiant est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

<http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/guide-boreal/>

Exigences particulières de l'école

SÉCURITÉ

La sécurité est primordiale

- Toutes lois de santé et sécurité au travail ainsi que les règlements des métiers spécialisés doivent être suivis.
- Les membres du personnel sont en toutes situations les arbitres finals.
- Le personnel et les étudiants/étudiantes doivent porter les équipements protecteurs nécessaires en tout temps dans les ateliers, veuillez- vous référer à la liste d'équipement de votre programme pour connaître les équipements obligatoires et suggérés.
- Une machine en état de marche doit être surveillée en tout temps.
- Les extincteurs doivent être vérifiés et enregistrés sur une base hebdomadaire.
- Les étudiants ne peuvent pas porter de bijoux
- Les endroits dédiés aux piétons seront respectés
- Aucun sac à dos n'est permis dans les ateliers
- Le coupage oxyacétylénique ne doit pas être fait près du plancher de ciment.
- Toutes situations où un danger possible existe doivent être soulevées auprès du personnel scolaire immédiatement.
- L'étudiant ou étudiante recevra une tournée des ateliers relatifs à son programme ou il ou elle sera sensibilisé(e) à l'environnement.
- Toutes blessures doivent être rapportées dans les délais les plus courts
- Toutes situations insécurité perçues et vécues doivent être rapportées au professeur
 - Exemple : eau sur plancher, équipement en défaut

OUTILS ET FOURNITURES

Les projets actifs ne doivent pas quitter les ateliers

- Les cabinets d'outils doivent être barrés en tout temps.
- Les coffres d'outils spécialisés doivent être barrés en tout temps.
- Lorsque le/la professeur(e) assigne un outil provenant d'un coffre barré à un étudiant/étudiante, celui-ci ou celle-ci doit signer la feuille de sortie de l'outil. L'étudiant/l'étudiante sera responsable de cet outil jusqu'à son retour, où il/elle devra signer la feuille de retour et le/la professeur(e) devra signer que l'outil a été retourné en bonne condition.
- Aucun outil ne peut quitter l'atelier sans la permission écrite de la direction ou autre personne désignée.
- L'utilisation de matériel provenant de l'inventaire doit être identifiée sur la liste.
- L'équipement détérioré ou défectueux doit être identifié sur la liste ainsi intitulée pour assurer qu'il soit réparé

ou remplacé.

- Les étudiants/étudiantes peuvent seulement utiliser l'équipement pour lequel ils/elles ont reçu une formation.
- Aucun garde d'outil ne peut être enlevé ou modifié.
- Les câbles à souder et les tuyaux oxyacétyléniques doivent être rangés à la fin de chaque session.
- Les câbles et les tuyaux oxyacétyléniques ne doivent pas être laissés sur le plancher.
- Les détendeurs oxyacétyléniques doivent être fermés en propres étapes à la fin de chaque session.
- Les postes de soudage oxyacétyléniques doivent être vérifiés pour des fuites avant l'utilisation.

ACCÈS

- Un/une professeur(e) doit être présent(e) en tout temps lorsqu'il y a des étudiants/étudiantes dans l'atelier.
- L'atelier doit être verrouillé si le/la professeur(e) n'y est pas.
- L'air comprimé ne peut pas être utilisé pour nettoyer les vêtements ou soi-même.
- Les appareils de levage et de manutention doivent être réglementaires.

ENTRETIEN

- Tous les étudiants/étudiantes doivent faire parti du nettoyage avant que la classe quitte.
- Les outils d'atelier doivent être nettoyés à la fin de chaque journée, incluant les perceuses, fraiseuses, tours et scies à métaux.
- Les tables à souder doivent être nettoyées avec une meule à la fin de chaque journée.
- L'atelier doit être balayé au complet à la fin de chaque session.

Caractéristiques propres au programme

1. Manuels obligatoires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (1998). *Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec*, , : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. ()

À déterminer, voir plan de cours.

i

TECHNIQUES AGRICOLES

Personnes-ressources

Daniel Leduc, Doyen,
École des Métiers et des Technologies appliquées
(705) 560-6673, poste 2805
daniel.leduc@collegeboreal.ca

Jean Pierre Kapongo, Coordonnateur
(705) 560-6673, poste 2059
jeanpierre.kapongo@collegeboreal.ca

Sylvie Dubé, Agente post-
secondaire
(705) 560-6673, poste
3133
sylvie.dubé@collegeboreal.ca

Pamela Whyte, Préposée au post-
secondaire
(705) 560-6673, poste
3110
pamela.whyte@collegeboreal.ca

Pratiques agricoles (programme de 1 an)

Description du programme :

L'agriculture est un secteur vital pour l'économie canadienne. La personne qui choisit de faire carrière dans le domaine agricole fait un choix qui aura un impact sur l'alimentation régionale et mondiale. Le programme de Techniques agricoles propose une formation de base en agriculture et en gestion d'entreprise agricole, suivant les nouvelles tendances de l'industrie et les différentes méthodes de régie d'une exploitation agricole. Deux profils s'offrent aux étudiants : le profil animal et le profil végétal. La personne diplômée de ce programme acquiert grâce à cette formation les compétences pour s'adapter aux nombreux changements technologiques, sociaux et économiques de l'agriculture et du secteur para-agricole d'aujourd'hui.

Conditions d'admission :

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent d'une autre province, ou le statut de candidat adulte
- 1 crédit de français : 11e ou 12e année, filière pré-collégiale ou pré-universitaire
- 2 crédits de mathématiques : 11e ou 12e année, filière pré-collégiale ou pré-universitaire

Milieu de travail (type d'employeur) :

- animateur et vulgarisateur conseiller technique en grandes cultures, en alimentation animale, en équipement et machinerie et en financement
- dépisteur des ravageurs des cultures
- gérant et propriétaire de ferme
- inséminateur, contrôleur laitier ou classificateur
- représentant pour les assurances récoltes, pour les associations de producteurs
- technicien dans des clubs agroenvironnementaux, en zootechnie, ou dans des centres jardiniers
- vacher

Titre de compétences :

Certificat d'études collégiales de l'Ontario

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations) en cliquant sur le lien suivant : <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/admission/transfert-de-credits-et-articulations/>

PRATIQUES AGRICOLES

Étape	Code du cours	Version	Titre du cours	Crédits	Heures
1	AGR1017	201	Machineries de semis et d'entretien des cultures I	2	28
1	AGR1018	202	Botanique appliquée de base	2	28
1	AGR1019	201	Principes de base en zootechnie	3	56
1	AGR1020	202	Analyses de sols agricoles	2	28
1	AGR1024	201	Économie et politiques agricoles	3	42
1	AGR1033	200	Chiffrier électronique en entreprise agricole	3	42
1	FRA1005	201	Français I	3	42
1	GEN1046	201	Énergies vertes	3	42
Somme des heures créditées pour cette étape:				21	308
2	AGA1000	202	Plantes fourragères et céréales	2	28
2	AGA1005	202	Mais et oléagineux	2	28
2	AGR1022	201	Gestion des affaires et comptabilité	3	56
2	AGR1026	201	Ressources humaines	3	42
2	AGR1027	201	Agriculture et environnement	3	42
2	AGV1002	201	Commercialisation et vente	3	56
2	ENG1011	201	Professional Communication in English	3	42
Somme des heures créditées pour cette étape:				19	294
Somme des heures créditées pour ce programme:				40	602

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux étudiants.

PRATIQUES AGRICOLES

Programme
Code/Version

Pratiques agricoles (2025-2026)
PRAG (2001)

AGA1000 Plantes fourragères et céréales

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître les bonnes pratiques agricoles pour la production de plantes fourragères légumineuses et graminées et pour les céréales à paille telles que le blé, l'orge et l'avoine. L'étude des concepts permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire le choix des espèces et des cultivars, de calculer la fertilisation, de décrire les techniques de semis, de proposer des techniques appropriées de contrôle des mauvaises herbes et des ravageurs et de suggérer des méthodes de récolte et d'entreposage.

AGA1005 Maïs et oléagineux

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de prendre connaissance des bonnes pratiques agricoles pour la production de maïs et d'oléagineux. L'étude des concepts permet à l'étudiant de faire la collecte et l'analyse de données. L'étudiant pourra également planifier les techniques modernes de protection afin d'éviter les mécanismes de résistance chez les ravageurs et de diminuer son empreinte écologique.

AGR1017 Machineries de semis et d'entretien des cultures I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'identifier les composantes des tracteurs ainsi que d'une gamme de machineries et d'équipements utilisés à diverses fins agricoles. Les notions acquises permettent à la technicienne ou au technicien agricole de faire un choix éclairé des machineries pertinentes pour répondre à divers besoins d'entreprises agricoles. De plus, on s'initie aux nouvelles technologies, dont celles reliées à l'agriculture de précision.

AGR1018 Botanique appliquée de base

Ce cours traite des structures, des fonctions fondamentales, de la croissance et de la reproduction des plantes. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant de déterminer la catégorie d'appartenance de divers végétaux, de classer les plantes à usage agricoles ainsi que de faire l'analyse de l'anatomie la morphologie et la physiologie des plantes pour en faire une gestion efficace.

AGR1019 Principes de base en zootechnie

Ce cours traite des concepts fondamentaux qui permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de comparer les principaux systèmes de l'anatomie des monogastriques, des polygastriques et de la volaille. Ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de comprendre la physiologie animale et d'appliquer des principes liés à la nutrition, à la reproduction et à la génétique des élevages commerciaux.

AGR1020 Analyses de sols agricoles

Ce cours théorique et pratique comprend l'étude de l'origine des sols, leur composition, leur classification et leurs différentes propriétés. Ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de faire des choix éclairés de production en lien avec le sol, de choisir les amendements nécessaires et calculer les doses requises à épandre.

AGR1024 Économie et politiques agricoles

Ce cours traite des concepts économiques relatifs au développement des entreprises agricoles. L'étudiante ou l'étudiant est appelé à analyser les effets de l'intervention de l'état et des différents organismes d'intervention sur l'industrie agricole canadienne et le commerce international.

AGR1025 Gestion de l'entreprise agricole

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'expliquer les concepts de gestion agricole et de s'initier aux techniques d'analyse financière et technico-économique des états financiers et des registres de fermes. L'étudiante ou l'étudiant prépare des budgets selon les standards reconnus par l'industrie pour appuyer le processus de la prise de décision. Par la suite, ces notions permettent à l'étudiante ou l'étudiant de proposer des méthodes de suivi et de contrôle interne.

AGR1026 Ressources humaines

Ce cours traite des principes fondamentaux de gestion des ressources humaines. Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec des techniques et des outils de gestion du personnel nécessaires pour planifier les besoins en main-d'œuvre, l'embauche, la supervision, la direction, la motivation, l'évaluation, la communication et la résolution de conflits.

AGR1027 Agriculture et environnement

Ce cours initie l'étudiante ou l'étudiant au rôle et aux impacts de l'agriculture dans les écosystèmes. Ces concepts lui permettent de proposer l'utilisation de meilleures pratiques de gestion pour la conservation des sols, de l'eau et des autres ressources naturelles ainsi que de préparer des plans agroenvironnementaux pour la fertilisation des champs.

AGR1028 Projet de synthèse

L'étudiante ou l'étudiant fait une analyse approfondie d'une entreprise agricole en production animale et/ou végétale, existante en se penchant sur ses techniques de production, ses forces et ses faiblesses, son efficacité, sa rentabilité et son développement, ou en faisant un plan d'affaires d'une entreprise agroalimentaire en démarrage.

- AGR1029 Entretien et réparation d'équipements
Ce cours pratique permet à l'étudiante ou l'étudiant d'effectuer, de façon sécuritaire, l'entretien préventif, le diagnostic et les réparations de base de la machinerie agricole et des moteurs de petits équipements utilisés fréquemment dans l'industrie agricole ou maraîchère.
- AGR1032 Amendement et fertilisation des sols
Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en application des principes de base de la gestion des sols, lui permettant ainsi de faire des choix de production éclairés relativement aux sols, de choisir les amendements nécessaires et de calculer les doses requises à épandre.
- AGR1033 Chiffrier électronique en entreprise agricole
Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert de l'expérience pratique en utilisant Microsoft Excel, un logiciel tableur pour Windows, afin d'approfondir ses capacités de résolution de problèmes et de préparer divers rapports, présentations et applications. On s'exerce à utiliser des fonctions de tableur, notamment des feuilles de calcul, des graphiques, des listes de données et des tableaux, et à effectuer des analyses de scénarios.
- AGV1002 Commercialisation et vente
Ce cours traite des concepts et des fonctions du marketing mix (produit, prix, promotion, place) dans le contexte du secteur agroalimentaire et en lien avec les besoins et les exigences du consommateur. L'étudiante ou l'étudiant applique des techniques de base en vente.
- ENG1011 Professional Communication in English
Designed to meet the needs of college students in a variety of programs, ENG1011 will prepare students for the requirements of successful communication in professional domain-related situations. Students will develop critical reading skills by analyzing domain-related articles and workplace policy texts. They will enhance their written communication skills by reviewing the rules for professional email and letter correspondence, and by writing a report of at least 500 words related to their future career. Oral communication will also be addressed in this course, providing students with all the skills they will need to successfully integrate into today's competitive workplace. (3 crédits/42 heures)
- FRA1005 Français I
Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler, à lire et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication liées à la vie personnelle ou professionnelle. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais d'activités d'apprentissage variées, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication en français. (3 crédits/42 heures)

PRATIQUES AGRICOLES

Normes maison Code MFCU 42712

Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :

8. Appliquer les techniques adéquates de production des cultures en fonction des conditions climatiques et du sol en prenant en compte la fertilité du sol, les ennemis des cultures, les pratiques culturales et les besoins en matière d'entreposage des récoltes.
9. Appliquer les principes de la nutrition, d'améliorations animales, des techniques de reproduction, de la santé, du logement, du bien-être et du confort des animaux dans le cadre de divers systèmes de production efficaces afin de faire les recommandations appropriées.
10. Évaluer l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement ainsi que leurs effets à long terme sur le développement d'une agriculture durable.
11. Mettre en application les normes et procédures assurant l'utilisation sécuritaire et l'entretien de la machinerie et des principaux équipements agricoles.
12. Évaluer la rentabilité et l'efficacité des fonctions de l'entreprise en matière de ressources humaines, des finances, des opérations et de la mise en marché en appliquant des principes de gestion pour assurer la viabilité à long terme de l'entreprise.
13. Exercer son travail en se conformant aux lois, aux politiques, aux codes, aux règlements et aux procédures de sécurité en vigueur
14. Sélectionner la technologie et les processus innovateurs appropriés à intégrer au sein d'entreprises agricoles afin d'améliorer l'efficacité de leurs opérations.

PRATIQUES AGRICOLES

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Le diplômé a démontré de façon fiable sa capacité à :

14. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.
15. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace.
16. Communiquer oralement et par écrit en anglais.
17. Exécuter des opérations mathématiques avec précision.
18. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes.
19. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.
20. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée.
21. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.
22. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.
23. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.
24. Affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.
25. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.
26. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

PRATIQUES AGRICOLES

Exigences particulières du Collège Boréal

Le Guide Boréal de l'étudiante et de l'étudiant est un document officiel très important qui regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant qu'étudiante et étudiant.

Votre première responsabilité comme étudiante et étudiant est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

<http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/guide-boreal/>

Exigences particulières de l'école

SÉCURITÉ

La sécurité est primordiale

- Toutes lois de santé et sécurité au travail ainsi que les règlements des métiers spécialisés doivent être suivis.
- Les membres du personnel sont en toutes situations les arbitres finals.
- Le personnel et les étudiants/étudiantes doivent porter les équipements protecteurs nécessaires en tout temps dans les ateliers, veuillez- vous référer à la liste d'équipement de votre programme pour connaître les équipements obligatoires et suggérés.
- Une machine en état de marche doit être surveillée en tout temps.
- Les extincteurs doivent être vérifiés et enregistrés sur une base hebdomadaire.
- Les étudiants ne peuvent pas porter de bijoux
- Les endroits dédiés aux piétons seront respectés
- Aucun sac à dos n'est permis dans les ateliers
- Le coupage oxyacétylénique ne doit pas être fait près du plancher de ciment.
- Toutes situations où un danger possible existe doivent être soulevées auprès du personnel scolaire immédiatement.
- L'étudiant ou étudiante recevra une tournée des ateliers relatifs à son programme ou il ou elle sera sensibilisé(e) à l'environnement.
- Toutes blessures doivent être rapportées dans les délais les plus courts
- Toutes situations insécurité perçues et vécues doivent être rapportées au professeur
 - Exemple : eau sur plancher, équipement en défaut

OUTILS ET FOURNITURES

Les projets actifs ne doivent pas quitter les ateliers

- Les cabinets d'outils doivent être barrés en tout temps.
- Les coffres d'outils spécialisés doivent être barrés en tout temps.
- Lorsque le/la professeur(e) assigne un outil provenant d'un coffre barré à un étudiant/étudiante, celui-ci ou celle-ci doit signer la feuille de sortie de l'outil. L'étudiant/l'étudiante sera responsable de cet outil jusqu'à son retour, où il/elle devra signer la feuille de retour et le/la professeur(e) devra signer que l'outil a été retourné en bonne condition.
- Aucun outil ne peut quitter l'atelier sans la permission écrite de la direction ou autre personne désignée.
- L'utilisation de matériel provenant de l'inventaire doit être identifiée sur la liste.
- L'équipement détérioré ou défectueux doit être identifié sur la liste ainsi intitulée pour assurer qu'il soit réparé

ou remplacé.

- Les étudiants/étudiantes peuvent seulement utiliser l'équipement pour lequel ils/elles ont reçu une formation.
- Aucun garde d'outil ne peut être enlevé ou modifié.
- Les câbles à souder et les tuyaux oxyacétyléniques doivent être rangés à la fin de chaque session.
- Les câbles et les tuyaux oxyacétyléniques ne doivent pas être laissés sur le plancher.
- Les détendeurs oxyacétyléniques doivent être fermés en propres étapes à la fin de chaque session.
- Les postes de soudage oxyacétyléniques doivent être vérifiés pour des fuites avant l'utilisation.

ACCÈS

- Un/une professeur(e) doit être présent(e) en tout temps lorsqu'il y a des étudiants/étudiantes dans l'atelier.
- L'atelier doit être verrouillé si le/la professeur(e) n'y est pas.
- L'air comprimé ne peut pas être utilisé pour nettoyer les vêtements ou soi-même.
- Les appareils de levage et de manutention doivent être réglementaires.

ENTRETIEN

- Tous les étudiants/étudiantes doivent faire parti du nettoyage avant que la classe quitte.
- Les outils d'atelier doivent être nettoyés à la fin de chaque journée, incluant les perceuses, fraiseuses, tours et scies à métaux.
- Les tables à souder doivent être nettoyées avec une meule à la fin de chaque journée.
- L'atelier doit être balayé au complet à la fin de chaque session.

Caractéristiques propres au programme

1. Manuels obligatoires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (1998). *Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec*, , : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. ()

À déterminer, voir plan de cours.

i

PRATIQUES AGRICOLES

Personnes-ressources

Daniel Leduc, Doyen,
École des Métiers et des Technologies appliquées
(705) 560-6673, poste 2805
daniel.leduc@collegeboreal.ca

Jean Pierre Kapongo, Coordonnateur
(705) 560-6673, poste 2059
jeanpierre.kapongo@collegeboreal.ca

Sylvie Dubé, Agente post-secondaire
(705) 560-6673, poste 3133
sylvie.dubé@collegeboreal.ca

Pamela Whyte, Préposée au post-secondaire
(705) 560-6673, poste 3110
pamela.whyte@collegeboreal.ca